

N° 31/2022

Objet : Réglementation temporaire de circulation : Curage et inspection réseau assainissement  
VU

- Le Code Général des Collectivités territoriales
- Le Code de la Route
- Le Code de la circulation routière,
- Le règlement de voirie communale
- La demande de l'entreprise REHA ASSAINISSEMENT - 12 Rue Claude Chappe - 37230 FONDETTES pour des travaux de curage et inspection télévisée du réseau d'assainissement rue des Oiseaux et rue de l'Egalité
- L'arrêté n° 19/2022 réglementant la circulation rue des Oiseaux et rue de l'Egalité jusqu'au 30 juin 2022

### CONSIDÉRANT

qu'en raison de la continuité des travaux à réaliser rue des Oiseaux et rue de l'Egalité à CHAUX par l'entreprise REHA ASSAINISSEMENT de FONDETTES pour des travaux de curage et inspection télévisée du réseau d'assainissement, une réglementation temporaire de la circulation est nécessaire, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'intervention des secours, et qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à éviter les accidents pendant la durée des travaux.

### ARRETE

#### Article 1

Pour ces travaux, la circulation sera régulée en alternat par panneaux B15 et C18 ou feux tricolores, à partir du 29 août 2022 jusqu'au 16 septembre 2022. La chaussée sera réduite et le stationnement sera interdit au droit des travaux

#### Article 2

Les dispositifs de pré signalisation, de signalisation et de balisage du chantier seront installés par l'entreprise qui demeurera responsable des accidents de nature quelconque qui pourraient survenir du fait de l'exécution des travaux ou d'une installation de signalisation.

#### Article 3

Les agents normalement habilités à assurer la police de la circulation routière sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans les formes habituelles.

#### Article 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, chacun en ce qui le concerne à :

- REHA ASSAINISSEMENT - 12 Rue Claude Chappe - 37230 FONDETTES
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de GIROMAGNY
- SDIS - BELFORT
- OPTYMO



Fait à CHAUX, le 04 août 2022  
Le Maire,  
Jacky CHIPAUX